



MOTOROLA

Important Safety and Legal Information

Software Copyright Notice

The Motorola products described in this manual may include copyrighted Motorola and third-party software stored in semiconductor memories or other media. Laws in the United States and other countries preserve for Motorola and third-party software providers certain exclusive rights for copyrighted software, such as the exclusive rights to distribute or reproduce the copyrighted software. Accordingly, any copyrighted software contained in the Motorola products may not be modified, reverse-engineered, distributed, or reproduced in any manner to the extent allowed by law. Furthermore, the purchase of the Motorola products shall not be deemed to grant either directly or by implication, estoppel, or otherwise, any license under the copyrights, patents, or patent applications of Motorola or any third-party software provider, except for the normal, non-exclusive, royalty-free license to use that arises by operation of law in the sale of a product.

Manual Number: 6809514A42-0

Safety and General Information

This section contains important information on the safe and efficient operation of your mobile device. Read this information before using your mobile device.*

Exposure to Radio Frequency (RF) Energy

Your mobile device contains a transmitter and receiver. When it is ON, it receives and transmits RF energy. When you communicate with your mobile device, the system handling your call controls the power level at which your mobile device transmits.

Your Motorola mobile device is designed to comply with local regulatory requirements in your country concerning exposure of human beings to RF energy.

Operational Precautions

For optimal mobile device performance and to be sure that human exposure to RF energy does not exceed the guidelines set forth in the relevant standards, always follow these instructions and precautions.

External Antenna Care

If your mobile device has an external antenna, use only a Motorola-supplied or approved replacement antenna. Use of unauthorized antennas, modifications, or attachments could damage the mobile device and/or may result in your device not complying with local regulatory requirements in your country.

DO NOT hold the external antenna when the mobile device is IN USE. Holding the external antenna affects call quality and may cause the mobile device to operate at a higher power level than needed.

Product Operation

When placing or receiving a phone call, hold your mobile device just like you would a landline phone.

If you wear the mobile device on your body, always place the mobile device in a Motorola-supplied or approved clip, holder, holster, case, or body harness. If you do not use a body-worn accessory supplied or approved by Motorola—or if you hang your mobile device from a lanyard around your neck—keep the mobile device and its antenna at least 2.5 centimeters (1 inch) from your body when transmitting.

* The information provided in this document supersedes the general safety information in user's guides published prior to May 1, 2007.

When using any data feature of the mobile device, with or without an accessory cable, position the mobile device and its antenna at least 2.5 centimeters (1 inch) from your body.

Using accessories not supplied or approved by Motorola may cause your mobile device to exceed RF energy exposure guidelines. For a list of Motorola-supplied or approved accessories, visit our Web site at: www.motorola.com.

RF Energy Interference/Compatibility

Nearly every electronic device is subject to RF energy interference from external sources if inadequately shielded, designed, or otherwise configured for RF energy compatibility. In some circumstances your mobile device may cause interference with other devices.

Follow Instructions to Avoid Interference Problems

Turn off your mobile device in any location where posted notices instruct you to do so.

In an aircraft, turn off your mobile device whenever instructed to do so by airline staff. If your mobile device offers an airplane mode or similar feature, consult airline staff about using it in flight.

Implantable Medical Devices

If you have an implantable medical device, such as a pacemaker or defibrillator, consult your physician before using this mobile device.

Persons with implantable medical devices should observe the following precautions:

- ALWAYS keep the mobile device more than 20 centimeters (8 inches) from the implantable medical device when the mobile device is turned ON.
- DO NOT carry the mobile device in the breast pocket.
- Use the ear opposite the implantable medical device to minimize the potential for interference.
- Turn OFF the mobile device immediately if you have any reason to suspect that interference is taking place.

Read and follow the directions from the manufacturer of your implantable medical device. If you have any questions about using your mobile device with your implantable medical device, consult your health care provider.

Driving Precautions

Check the laws and regulations on the use of mobile devices in the area where you drive. Always obey them.

When using your mobile device while driving, please:

- Give full attention to driving and to the road. Using a mobile device may be distracting. Discontinue use if you can't concentrate on driving.

- Use handsfree operation, if available.
- Pull off the road and park before making or answering a call if driving conditions so require.
- Do not place a mobile device in the airbag deployment area.

Responsible driving practices can be found in the “Smart Practices While Driving” section in this user’s guide and/or at the Motorola Web site: www.motorola.com/callsmart.

Note: The use of wireless phones while driving may cause distraction. Discontinue a call if you can’t concentrate on driving. Additionally, the use of wireless devices and their accessories may be prohibited or restricted in certain areas. Always obey the laws and regulations on the use of these products.

Operational Warnings

Obey all posted signs when using mobile devices in public areas.





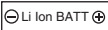
Potentially Explosive Atmospheres



Areas with potentially explosive atmospheres are often but not always posted and can include fueling areas such as below decks on boats, fuel or chemical transfer or storage facilities, or areas where the air contains chemicals or particles, such as grain dust, or metal powders.

When you are in such an area, turn off your mobile device, and do not remove, install, or charge batteries. In such areas, sparks can occur and cause an explosion or fire.

Symbol Key

Your battery, charger, or mobile device may contain symbols, defined as follows:

Symbol	Definition
	Important safety information follows.
	Do not dispose of your battery or mobile device in a fire.
	Your battery or mobile device may require recycling in accordance with local laws. Contact your local regulatory authorities for more information.
	Do not throw your battery or mobile device in the trash.
	Your mobile device contains an internal lithium ion battery.

Symbol	Definition
	Do not let your battery, charger, or mobile device get wet.
	Listening at full volume to music or voice through a headset may damage your hearing.

Batteries and Chargers

Caution: Improper treatment or use of batteries may present a danger of fire, explosion, leakage, or other hazard. For more information, see the “Battery Use & Battery Safety” section in this user’s guide.

Choking Hazards

Your mobile device or its accessories may include detachable parts, which may present a choking hazard to small children. Keep your mobile device and its accessories away from small children.

Glass Parts

Some parts of your mobile device may be made of glass. This glass could break if the product is dropped on a hard surface or receives a substantial impact. If glass breaks, do not touch or attempt to remove. Stop using your mobile device until the glass is replaced by a qualified service center.

Seizures/Blackouts

Some people may be susceptible to epileptic seizures or blackouts when exposed to flashing lights, such as when playing video games. These may occur even if a person has never had a previous seizure or blackout.

If you have experienced seizures or blackouts, or if you have a family history of such occurrences, please consult with your physician before playing video games or enabling a flashing-lights feature (if available) on your mobile device.

Discontinue use and consult a physician if any of the following symptoms occur: convulsion, eye or muscle twitching, loss of awareness, involuntary movements, or disorientation. It is always a good idea to hold the screen away from your eyes, leave the lights on in the room, take a 15-minute break every hour, and stop use if you are very tired.

Caution About High Volume Usage



Listening at full volume to music or voice through a headset may damage your hearing.

Repetitive Motion

When you repetitively perform actions such as pressing keys or entering finger-written characters, you may experience occasional discomfort in your hands, arms, shoulders, neck, or other parts of your body. If you continue to have discomfort during or after such use, stop use and see a physician.

Industry Canada Notice to Users

Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device. See RSS-GEN 7.1.5.

FCC Notice to Users

The following statement applies to all products that have received FCC approval. Applicable products bear the FCC logo, and/or an FCC ID in the format FCC-ID:xxxxxx on the product label.

Motorola has not approved any changes or modifications to this device by the user. Any changes or modifications could void the user's authority to operate the equipment. See 47 CFR Sec. 15.21.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation. See 47 CFR Sec. 15.19(3).

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If

this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and the receiver.
- Connect the equipment to an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Motorola Limited Warranty for the United States and Canada

What Does this Warranty Cover?

Subject to the exclusions contained below, Motorola, Inc. warrants its telephones, pagers, messaging devices, and consumer and professional two-way radios (excluding commercial, government or industrial radios) that operate via Family Radio Service or General Mobile Radio Service, Motorola-branded or certified accessories sold for use with these Products ("Accessories") and Motorola software contained on CD-ROMs or other tangible media and sold for use with these Products ("Software") to be free from defects in materials and workmanship under normal consumer usage for the period(s) outlined below. This limited warranty is a consumer's exclusive remedy, and applies as follows to new Motorola Products, Accessories and Software purchased by consumers in the United States or Canada, which are accompanied by this written warranty:

Products and Accessories

Products Covered	Length of Coverage
Products and Accessories as defined above, unless otherwise provided for below.	One (1) year from the date of purchase by the first consumer purchaser of the product unless otherwise provided for below.
Decorative Accessories and Cases. Decorative covers, bezels, PhoneWrap™ covers and cases.	Limited lifetime warranty for the lifetime of ownership by the first consumer purchaser of the product.
Monaural Headsets. Ear buds and boom headsets that transmit mono sound through a wired connection.	Limited lifetime warranty for the lifetime of ownership by the first consumer purchaser of the product.

Products Covered	Length of Coverage
Consumer and Professional Two-Way Radio Accessories.	Ninety (90) days from the date of purchase by the first consumer purchaser of the product.
Products and Accessories that are Repaired or Replaced.	The balance of the original warranty or for ninety (90) days from the date returned to the consumer, whichever is longer.

Exclusions

Normal Wear and Tear. Periodic maintenance, repair and replacement of parts due to normal wear and tear are excluded from coverage.

Batteries. Only batteries whose fully charged capacity falls below 80% of their rated capacity and batteries that leak are covered by this limited warranty.

Abuse & Misuse. Defects or damage that result from: (a) improper operation, storage, misuse or abuse, accident or neglect, such as physical damage (cracks, scratches, etc.) to the surface of the product resulting from misuse; (b) contact with liquid, water, rain, extreme humidity or heavy perspiration, sand, dirt or the like, extreme heat, or food; (c) use of the Products or Accessories for commercial purposes or subjecting the Product or Accessory to abnormal usage or conditions; or (d) other acts which are not the fault of Motorola, are excluded from coverage.

Use of Non-Motorola Products and Accessories. Defects or damage that result from the use of Non-Motorola branded or certified Products, Accessories, Software or other peripheral equipment are excluded from coverage.

Unauthorized Service or Modification. Defects or damages resulting from service, testing, adjustment, installation, maintenance, alteration, or modification in any way by someone other than Motorola, or its authorized service centers, are excluded from coverage.

Altered Products. Products or Accessories with (a) serial numbers or date tags that have been removed, altered or obliterated; (b) broken seals or that show evidence of tampering; (c) mismatched board serial numbers; or (d) nonconforming or non-Motorola housings, or parts, are excluded from coverage.

Communication Services. Defects, damages, or the failure of Products, Accessories or Software due to any communication service or signal you may subscribe to or use with the Products Accessories or Software is excluded from coverage.

Software

Products Covered	Length of Coverage
Software. Applies only to physical defects in the media that embodies the copy of the software (e.g. CD-ROM, or floppy disk).	Ninety (90) days from the date of purchase.

Exclusions

Software Embodied in Physical Media. No warranty is made that the software will meet your requirements or will work in combination with any hardware or software applications provided by third parties, that the operation of the software products will be uninterrupted or error free, or that all defects in the software products will be corrected.

Software NOT Embodied in Physical Media. Software that is not embodied in physical media (e.g. software that is downloaded from the internet), is provided "as is" and without warranty.

Who Is Covered?

This warranty extends only to the first consumer purchaser, and is not transferable.

What Will Motorola Do?

Motorola, at its option, will at no charge repair, replace or refund the purchase price of any Products, Accessories or Software that does not conform to this warranty. We may use functionally equivalent reconditioned/refurbished/pre-owned or new Products, Accessories or parts. No data, software or applications added to your Product, Accessory or Software, including but not limited to personal contacts, games and ringer tones, will be reinstalled. To avoid losing such data, software and applications please create a back up prior to requesting service.

How to Obtain Warranty Service or Other Information

USA	Phones 1-800-331-6456 Pagers 1-800-548-9954 Two-Way Radios and Messaging Devices 1-800-353-2729
Canada	All Products 1-800-461-4575
TTY	1-888-390-6456
For Accessories and Software , please call the telephone number designated above for the product with which they are used.	

You will receive instructions on how to ship the Products, Accessories or Software, at your expense, to a Motorola Authorized Repair Center. To obtain service, you must include: (a) a copy of your receipt, bill of sale or other comparable proof of purchase; (b) a written

description of the problem; (c) the name of your service provider, if applicable; (d) the name and location of the installation facility (if applicable) and, most importantly; (e) your address and telephone number.

What Other Limitations Are There?

ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING WITHOUT LIMITATION THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, SHALL BE LIMITED TO THE DURATION OF THIS LIMITED WARRANTY, OTHERWISE THE REPAIR, REPLACEMENT, OR REFUND AS PROVIDED UNDER THIS EXPRESS LIMITED WARRANTY IS THE EXCLUSIVE REMEDY OF THE CONSUMER, AND IS PROVIDED IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED. IN NO EVENT SHALL MOTOROLA BE LIABLE, WHETHER IN CONTRACT OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE) FOR DAMAGES IN EXCESS OF THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT, ACCESSORY OR SOFTWARE, OR FOR ANY INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES OF ANY KIND, OR LOSS OF REVENUE OR PROFITS, LOSS OF BUSINESS, LOSS OF INFORMATION OR DATA, SOFTWARE OR APPLICATIONS OR OTHER FINANCIAL LOSS ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE ABILITY OR INABILITY TO USE THE PRODUCTS, ACCESSORIES OR SOFTWARE TO THE FULL EXTENT THESE DAMAGES MAY BE DISCLAIMED BY LAW.

Some states and jurisdictions do not allow the limitation or exclusion of incidental or consequential damages, or limitation on the length of an implied warranty, so the above limitations or exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights that vary from state to state or from one jurisdiction to another.

Laws in the United States and other countries preserve for Motorola certain exclusive rights for copyrighted Motorola software such as the exclusive rights to reproduce and distribute copies of the Motorola software. Motorola software may only be copied into, used in, and redistributed with, the Products associated with such Motorola software. No other use, including without limitation disassembly of such Motorola software or exercise of the exclusive rights reserved for Motorola, is permitted.

Hearing Aid Compatibility with Mobile Phones

Some Motorola phones are measured for compatibility with hearing aids. If the box for your particular model has "Rated for Hearing Aids" printed on it, the following explanation applies.

When some mobile phones are used near some hearing devices (hearing aids and cochlear implants), users may detect a buzzing, humming, or whining noise. Some hearing devices are

more immune than others to this interference noise, and phones also vary in the amount of interference they generate.

The wireless telephone industry has developed ratings for some of their mobile phones, to assist hearing device users in finding phones that may be compatible with their hearing devices. Not all phones have been rated. Phones that are rated have the rating on their box or a label on the box.

The ratings are not guarantees. Results will vary depending on the user's hearing device and hearing loss. If your hearing device happens to be vulnerable to interference, you may not be able to use a rated phone successfully. Trying out the phone with your hearing device is the best way to evaluate it for your personal needs.

M-Ratings: Phones rated M3 or M4 meet FCC requirements and are likely to generate less interference to hearing devices than phones that are not labeled. M4 is the better/higher of the two ratings.

T-Ratings: Phones rated T3 or T4 meet FCC requirements and are likely to be more usable with a hearing device's telecoil ("T Switch" or "Telephone Switch") than unrated phones. T4 is the better/higher of the two ratings. (Note that not all hearing devices have telecoils in them.)

Hearing devices may also be measured for immunity to this type of interference. Your hearing device manufacturer or hearing health professional may help you find results for your hearing device. The more immune your hearing aid is, the less likely you are to experience interference noise from mobile phones.

Information from the World Health Organization

Present scientific information does not indicate the need for any special precautions for the use of mobile phones. If you are concerned, you may want to limit your own or your children's RF exposure by limiting the length of calls or by using handsfree devices to keep mobile phones away from your head and body.

Source: WHO Fact Sheet 193

Further information: <http://www.who.int/peh-emf>

Product Registration

Online Product Registration:

direct.motorola.com/hellomoto/Motosupport/source/registration.asp

Product registration is an important step toward enjoying your new Motorola product. Registering helps us facilitate warranty service, and permits us to contact you should your product require an update or other service. Registration is for U.S. residents only and is not required for warranty coverage.

Please retain your original dated sales receipt for your records. For warranty service of your Motorola Personal Communications Product you will need to provide a copy of your dated sales receipt to confirm warranty status.

Thank you for choosing a Motorola product.

Export Law Assurances

This product is controlled under the export regulations of the United States of America and Canada. The Governments of the United States of America and Canada may restrict the exportation or re-exportation of this product to certain destinations. For further information contact the U.S. Department of Commerce or the Canadian Department of Foreign Affairs and International Trade.

Caring for the Environment by Recycling



This symbol on a Motorola product means the product should not be disposed of with household waste.

Disposal of your Mobile Device and Accessories

Please do not dispose of mobile devices or electrical accessories (such as chargers, headsets, or batteries) with your household waste. These items should be disposed of in accordance with the national collection and recycling schemes operated by your local or regional authority. Alternatively, you may return unwanted mobile devices and electrical accessories to any Motorola Approved Service Center in your region. Details of Motorola approved national

recycling schemes, and further information on Motorola recycling activities can be found at: www.motorola.com/recycling

Disposal of your Mobile Device Packaging and User's Guide

Product packaging and user's guides should only be disposed of in accordance with national collection and recycling requirements. Please contact your regional authorities for more details.

California Perchlorate Label

Some mobile phones use an internal, permanent backup battery on the printed circuit board that may contain very small amounts of perchlorate. In such cases, California law requires the following label:

"Perchlorate Material – special handling may apply. See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate."

There is no special handling required by consumers.

Privacy and Data Security

Motorola understands that privacy and data security are important to everyone. Because some features of your mobile device may affect your privacy or data security, please follow these recommendations to enhance protection of your information:

- **Monitor access**—Keep your mobile device with you and do not leave it where others may have unmonitored access. Lock your device's keypad where this feature is available.
- **Keep software up to date**—If Motorola or a software/application vendor releases a patch or software fix for your mobile device which updates the device's security, install it as soon as possible.

- **Erase before recycling**—Delete personal information or data from your mobile device prior to disposing of it or turning it in for recycling. For step-by-step instructions on how to delete all personal information from your device, see the section entitled “master clear” or “delete data” in this user’s guide.

Note: For information on backing up your mobile device data before erasing it, go to www.motorola.com and then navigate to the “downloads” section of the consumer Web page for “Motorola Backup” or “Motorola Phone Tools.”

- **Understanding AGPS**—In order to comply with emergency caller location requirements of the FCC, certain Motorola mobile devices incorporate *Assisted Global Positioning System* (AGPS) technology. AGPS technology also can be used in non-emergency applications to track and monitor a user’s location—for example, to provide driving directions. Users who prefer not to permit such tracking and monitoring should avoid using such applications.

If you have further questions regarding how use of your mobile device may impact your privacy or data security, please contact Motorola at privacy@motorola.com, or contact your service provider.

Smart Practices While Driving

Drive Safe, Call Smart SM

Check the laws and regulations on the use of mobile devices and their accessories in the areas where you drive. Always obey them. The use of these devices may be prohibited or restricted in certain areas. Go to www.motorola.com/callsmart for more information.

Your mobile device lets you communicate by voice and data—almost anywhere, anytime, wherever wireless service is available and safe conditions allow. When driving a car, driving is your first responsibility. If you choose to use your mobile device while driving, remember the following tips:

- **Get to know your Motorola mobile device and its features such as speed dial and redial.** If available, these features help you to place your call without taking your attention off the road.
- **When available, use a handsfree device.** If possible, add an additional layer of convenience to your mobile device with one of the many Motorola Original handsfree accessories available today.
- **Position your mobile device within easy reach.** Be able to access your mobile device without removing your eyes from the road. If you receive an incoming call at an inconvenient time, if possible, let your voice mail answer it for you.



- **Let the person you are speaking with know you are driving; if necessary, suspend the call in heavy traffic or hazardous weather conditions.** Rain, sleet, snow, ice, and even heavy traffic can be hazardous.
- **Do not take notes or look up phone numbers while driving.** Jotting down a “to do” list or going through your address book takes attention away from your primary responsibility—driving safely.
- **Dial sensibly and assess the traffic; if possible, place calls when your car is not moving or before pulling into traffic.** If you must make a call while moving, dial only a few numbers, check the road and your mirrors, then continue.
- **Do not engage in stressful or emotional conversations that may be distracting.** Make people you are talking with aware you are driving and suspend conversations that can divert your attention away from the road.
- **Use your mobile device to call for help.** Dial 911 or other local emergency number in the case of fire, traffic accident, or medical emergencies.*
- **Use your mobile device to help others in emergencies.** If you see an auto accident, crime in progress, or other serious emergency where lives are in danger, call 911 or other local emergency number, as you would want others to do for you.*
- **Call roadside assistance or a special non-emergency wireless assistance number when necessary.** If you see a broken-down vehicle posing no serious hazard, a broken traffic signal, a minor traffic accident where no one appears injured, or a vehicle you know to be stolen, call roadside assistance or other special non-emergency wireless number.*

* Wherever wireless phone service is available.



MOTOROLA

Consignes de sécurité et information juridique

Avis de droits d'auteur des logiciels

Les produits Motorola décrits dans le présent manuel peuvent comprendre un logiciel, sauvegardé dans la mémoire des semi-conducteurs ou ailleurs, et dont les droits d'auteur appartiennent à Motorola ou à une tierce partie. Les lois des États-Unis et d'autres pays réservent certains droits d'exclusivité à Motorola et aux autres fournisseurs de logiciels protégés par droits d'auteur, comme les droits de distribution et de reproduction exclusifs du logiciel. Ainsi, tout logiciel contenu dans un produit Motorola et protégé par droits d'auteur ne peut être modifié, assujéti à l'ingénierie inverse, distribué ni reproduit de quelque façon que ce soit, dans les limites permises par la loi. De plus, l'achat d'un produit Motorola n'accorde aucun droit implicite ou direct, ni aucun permis sur les droits d'auteur, les brevets, les applications de brevets sur les logiciels de Motorola ou d'un autre fournisseur de logiciel, à l'exception du permis normal, non exclusif et sans redevance d'utilisation qui découle de l'application de la loi en ce qui a trait à la vente d'un produit.

Manual Number: 6809514A42-0

Consignes de sécurité et renseignements généraux

Vous trouverez dans cette section des renseignements importants concernant la façon sûre et efficace d'utiliser votre dispositif mobile. Lisez cette information avant d'utiliser votre dispositif mobile.*

Exposition à l'énergie radioélectrique

Votre dispositif mobile est doté d'un émetteur et d'un récepteur. Quand il est SOUS TENSION, il reçoit et transmet de l'énergie radioélectrique. Lorsque vous communiquez au moyen de votre dispositif mobile, le système traitant votre appel contrôle le niveau de puissance à laquelle votre dispositif transmet.

Votre dispositif mobile Motorola est conçu conformément aux exigences de votre pays concernant l'exposition humaine à l'énergie radioélectrique.

Précautions relatives au fonctionnement

Pour obtenir un rendement optimal du dispositif mobile et vous assurer que vous vous exposez à l'énergie radioélectrique selon les normes pertinentes, veuillez toujours suivre les consignes et précautions suivantes.

Entretien de l'antenne externe

Si votre dispositif mobile comporte une antenne externe, n'utilisez que l'antenne fournie par Motorola ou une antenne de remplacement approuvée par Motorola. L'utilisation d'une antenne non approuvée ou les modifications ou accessoires non autorisés peuvent endommager le dispositif mobile ou faire en sorte que votre dispositif ne soit plus conforme aux exigences réglementaires en vigueur dans votre pays.

NE touchez PAS l'antenne externe quand vous UTILISEZ le dispositif mobile. Le fait de toucher l'antenne nuit à la qualité de transmission des appels et peut entraîner le fonctionnement du dispositif mobile à une puissance plus élevée que nécessaire.

Mode d'emploi du produit

Lorsque vous acheminez ou lorsque vous recevez un appel téléphonique, tenez votre dispositif mobile comme s'il s'agissait d'un téléphone fixe.

* L'information présentée dans ce document remplace les consignes de sécurité générales contenues dans les guides de l'utilisateur publiés avant le 1er mai 2007.

Si vous portez le dispositif mobile sur vous, placez-le toujours dans une pince, un support, un étui, un boîtier ou un harnais fourni ou approuvé par Motorola. Si vous n'utilisez pas un accessoire fourni ou approuvé par Motorola pour porter le téléphone sur vous, ou si vous attachez le téléphone à une courroie autour de votre cou, assurez-vous que le téléphone et son antenne se trouvent à au moins 2,5 cm (1 po) du corps pendant la communication.

Pendant que vous utilisez une des fonctions de transmission de données du dispositif mobile, avec ou sans câble, placez le dispositif mobile et son antenne à au moins 2,5 cm (1 po) de votre corps.

L'utilisation d'accessoires non fournis ou approuvés par Motorola peut entraîner le fonctionnement du dispositif mobile à des niveaux d'énergie RF supérieurs aux normes d'exposition établies. Pour obtenir une liste des accessoires fournis par Motorola, visitez notre site Web à : www.motorola.com.

Interférence radioélectrique et compatibilité

Presque tous les appareils électroniques sont sujets aux interférences radioélectriques externes s'ils sont mal protégés, mal conçus ou mal configurés pour supporter l'énergie radioélectrique. Dans certaines situations, votre dispositif mobile peut brouiller d'autres dispositifs.

Suivez les directives pour éviter les problèmes d'interférence

Mettez votre dispositif mobile hors tension dans les lieux où des affiches vous demandent de le faire.

Dans un avion, mettez votre dispositif mobile hors tension lorsque le personnel de bord vous indique de le faire. Si votre dispositif comporte un mode « avion » ou une fonction similaire, consultez le personnel de la ligne aérienne quant à l'utilisation à bord de l'avion.

Appareils médicaux internes

Si vous portez un appareil médical interne, tel un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur, consultez votre médecin avant d'utiliser ce dispositif mobile.

Les personnes qui portent un appareil médical interne doivent prendre les précautions suivantes :

- TOUJOURS garder leur dispositif mobile à une distance d'au moins 20 cm (8 po) de leur appareil médical interne quand le dispositif est SOUS TENSION.
- NE PAS transporter leur dispositif mobile dans une poche de poitrine.
- Placer le dispositif au niveau de l'oreille opposée à l'appareil médical interne afin de minimiser la possibilité de brouillage.
- Mettre immédiatement leur dispositif mobile HORS TENSION s'ils soupçonnent une interférence.

Lire et suivre les instructions du fabricant de l'appareil médical interne. Si vous portez un appareil médical interne, tel un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur, consultez votre médecin avant d'utiliser ce dispositif mobile.

Précautions au volant

Vérifiez les lois et règlements reliés à l'utilisation des dispositifs mobiles dans les régions où vous conduisez. Respectez-les toujours strictement.

Lorsque vous utilisez votre dispositif mobile en conduisant, veuillez respecter les consignes suivantes :

- Accordez toute votre attention à la conduite et à la route. L'utilisation d'un dispositif mobile peut détourner votre attention de la route. Si l'utilisation du téléphone nuit à votre concentration pendant la conduite, interrompez-la.
- Utilisez le fonctionnement mains libres, si possible.
- Vous ranger sur l'accotement avant de faire un appel ou d'y répondre si les conditions de conduite sont particulièrement mauvaises.
- Ne placez pas un dispositif mobile dans la zone de déploiement d'un coussin gonflable.

Vous trouverez une liste des pratiques de conduite sûre sous la rubrique « Pratiques intelligentes lorsque vous êtes au volant » dans ce guide d'utilisation ou sur le site Web de Motorola : www.motorola.com/callsmart.

Remarque : l'utilisation d'un téléphone cellulaire pendant la conduite peut causer des distractions. Si un appel nuit à votre concentration pendant la conduite, interrompez-le. En outre, l'utilisation d'appareils sans fil ou de leurs accessoires peut être interdite ou restreinte à certains endroits. Conformez-vous toujours aux lois et aux règlements qui régissent l'utilisation de ces produits.

Avertissements en matière d'utilisation

Conformez-vous à l'affichage sur l'utilisation des dispositifs mobiles dans des lieux publics.





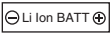


Atmosphères potentiellement explosives

Les milieux potentiellement explosifs sont généralement dotés d'un affichage, mais pas toujours. Parmi ceux-ci, citons les sites de ravitaillement en carburant, comme les cales de navires, les installations de transfert ou d'entreposage de combustibles ou de produits chimiques, les zones où l'air contient des produits chimiques ou des particules, comme du grain, de la poussière ou de la poudre métallique.

Si vous vous trouvez dans un tel milieu, éteignez votre dispositif mobile et évitez de retirer, d'installer ou de charger les batteries. En effet, toute étincelle produite dans ce genre de milieu peut provoquer une explosion ou un incendie.

Symboles

Les symboles suivants peuvent apparaître sur votre batterie, chargeur ou dispositif mobile :

Symbole	Signification
	Des consignes de sécurité importantes suivent ci-après.
	Évitez de jeter au feu votre batterie ou votre dispositif mobile.
	Il est possible que votre batterie ou votre dispositif mobile doivent être recyclés, conformément aux lois locales. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec les autorités de réglementation locales.
	Évitez de jeter votre batterie ou votre dispositif mobile aux ordures.
	Votre dispositif mobile contient une batterie interne au lithium-ion.
	Évitez de mouiller votre batterie, votre chargeur ou votre dispositif mobile.
	L'écoute de la musique ou des appels à un volume maximal au moyen d'un casque peut entraîner des dommages auditifs.

Chargeurs et batteries

Caution: un traitement ou un usage inapproprié des batteries peut représenter un danger d'incendie, d'explosion, de fuite ou autre. Pour obtenir plus de détails, consultez la section « Utilisation de la batterie et consignes de sécurité relatives à la batterie » du présent guide.

Risque d'étouffement

Votre dispositif mobile ou ses accessoires peuvent comporter des pièces détachables présentant un risque d'étouffement pour les jeunes enfants. Tenez votre dispositif mobile et ses accessoires hors de la portée des enfants.

Pièces en verre

Il est possible que certaines parties de votre dispositif soient en verre. Ce verre peut se briser si le produit tombe sur une surface dure ou subit un choc considérable. S'il y a un bris de verre,

n'y touchez pas et n'essayez pas d'en ramasser les morceaux. Cessez d'utiliser votre dispositif mobile jusqu'à ce que le verre ait été remplacé dans un centre de services reconnu.

Crises épileptiques et voiles noirs

Certaines personnes sont sujettes aux crises d'épilepsie ou aux voiles noirs lorsqu'elles sont exposées aux clignotements lumineux, par exemple lorsqu'elles jouent à des jeux vidéo. Ces crises d'épilepsie et voiles noirs peuvent se produire même si une personne n'a jamais été victime de tels troubles auparavant.

Si vous avez déjà été victime de crises d'épilepsie ou de voiles noirs, ou si quelqu'un de votre famille en a déjà été victime, veuillez consulter un médecin avant de jouer à des jeux vidéo ou d'activer la fonction de clignotement lumineux (si disponible) du dispositif mobile.

Cessez d'utiliser l'appareil et consultez un médecin si l'un des symptômes suivants se manifeste : convulsions, contraction des yeux ou d'un muscle oculaire, évanouissement, mouvements involontaires ou désorientation. Il est toujours recommandé de maintenir une certaine distance entre l'écran et vos yeux. Laissez les lumières allumées dans la pièce, faites une pause de 15 minutes à chaque heure et cessez d'utiliser l'appareil si vous êtes très fatigué.

Mise en garde contre l'utilisation à un volume élevé



L'écoute de la musique ou des appels à un volume maximal au moyen d'un casque peut entraîner des dommages auditifs.

Mouvement répétitif

Lorsque vous effectuez des actions répétitives, par exemple en appuyant sur des touches à répétition ou en tapant des caractères, il est possible que vous ressentiez un malaise occasionnel dans les mains, les bras, les épaules, le cou ou d'autres parties du corps. Si vous continuez à éprouver de l'inconfort pendant ou après une telle utilisation, cessez d'utiliser l'appareil et consultez un médecin.

Avis d'Industrie Canada aux utilisateurs

L'utilisation de l'appareil doit répondre aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas émettre de brouillage nuisible, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris toute interférence qui pourrait occasionner un fonctionnement inopportun. Voir RSS-GEN 7.1.5.

Avis de la FCC aux utilisateurs

L'énoncé suivant s'applique à tous les produits qui ont reçu l'approbation de la FCC. Les produits approuvés portent le logo de la FCC ou un numéro d'identification de la FCC dans le format « FCC-ID:xxxxxx » apparaît sur l'étiquette du produit.

Motorola n'approuve aucune modification effectuée sur l'appareil par les utilisateurs, quelle qu'en soit la nature. Toute modification peut annuler le droit d'utilisation de l'appareil par l'utilisateur. Voir 47 CFR Sec. 15.21.

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des règlements de la FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas émettre de brouillage nuisible, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris toute interférence qui pourrait occasionner un fonctionnement inopportun. Voir 47 CFR Sec. 15.19(3).

Ce matériel a fait l'objet de tests et il a été trouvé conforme aux limites établies pour un appareil numérique de Classe B comme stipulé à la Section 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont conçues pour assurer une protection raisonnable contre le brouillage nuisible dans un environnement résidentiel. Ce matériel génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut provoquer un brouillage nuisible aux communications radio. Cependant, on ne peut garantir que le brouillage n'aura pas lieu dans le cadre d'une installation particulière. Si ce matériel cause un brouillage nuisible de la réception radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en allumant et en éteignant l'appareil, vous êtes encouragé à remédier à la situation en prenant les mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer de l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil dans une prise d'un circuit différent de celui auquel est branché le récepteur.
- Consulter un revendeur ou un technicien radio/télévision chevronné pour obtenir de l'aide.

Garantie limitée de Motorola pour les États-Unis et le Canada

Couverture de la garantie

Sous réserve des exclusions décrites ci-dessous, Motorola, Inc. garantit que ses téléphones et ses radios bidirectionnelles personnelles fonctionnant dans le service radio familial (FRS) ou le service radio mobile général (ci-après nommés « Produits »), les accessoires certifiés ou de marque Motorola vendus pour l'usage avec les Produits (ci-après nommés « Accessoires ») ainsi que les logiciels Motorola contenus sur les CD-ROM ou tout autre support matériel vendus pour l'usage avec les Produits (ci-après nommés « Logiciels »), sont exempts de défauts de fabrication ou de main d'œuvre dans des conditions d'utilisation normales et pour la(les) période(s) mentionnée(s) ci-dessous. Cette garantie limitée constitue le recours exclusif du consommateur quant aux nouveaux Produits, Accessoires et Logiciels Motorola achetés par les consommateurs au Canada ou aux États-Unis et accompagnés d'une garantie écrite, et s'applique de la manière suivante :

Produits et accessoires

Produits couverts par la garantie	Durée de la couverture
Produits et Accessoires tels que définis ci-dessus, sous réserve d'autres dispositions dans la présente garantie.	Un (1) an à compter de la date d'achat par le premier utilisateur final du Produit, sous réserve d'autres dispositions dans la présente garantie.
Étuis et accessoires décoratifs. Couvertures décoratives, boîtiers, couvertures PhoneWrap ^{MC} et étuis.	Garantie limitée à vie pour la durée d'appartenance au premier acheteur du Produit.
Écouteurs monophoniques. Les écouteurs et les écouteurs avec micro-rail transmettant des sons monophoniques par connexion filaire.	Garantie limitée à vie pour la durée d'appartenance au premier acheteur du Produit.
Accessoires pour radios bidirectionnelles personnelles et professionnelles.	Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat par le premier utilisateur final du Produit.

Produits couverts par la garantie	Durée de la couverture
Produits et accessoires réparés ou remplacés.	La garantie est valide pour la durée restante de la garantie originale ou pour quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de retour au consommateur, la durée la plus longue prévalant.

Exclusions

Usure normale. L'entretien périodique, les réparations et le remplacement de pièces rendus nécessaires par l'usure normale ne sont pas couverts par la garantie.

Les batteries. Seules les batteries dont la pleine capacité est inférieure à 80 % de la capacité normale ainsi que les batteries qui coulent sont couvertes par cette garantie limitée.

Usage anormal et abusif. Les défauts ou dommages résultant de ce qui suit : (a) l'utilisation ou le rangement inapproprié, l'usage anormal ou abusif, les accidents ou la négligence comme les dommages physiques (fissures, égratignures, etc.) à la surface du Produit découlant d'une mauvaise utilisation; (b) le contact avec des liquides, l'eau, la pluie, l'humidité extrême ou une forte transpiration, le sable, la saleté ou toute chose semblable, la chaleur extrême ou la nourriture; (c) l'utilisation de produits ou d'accessoires à des fins commerciales ou à toutes fins soumettant le produit ou l'accessoire à un usage ou des conditions hors du commun; et (d) tout autre acte dont Motorola n'est pas responsable ne sont pas couverts par la garantie.

Utilisation de produits et accessoires non fabriqués par Motorola. Les défauts ou dommages résultant de l'utilisation de produits, d'accessoires, de logiciels ou de tout autre périphérique non certifié ou de marque autre que Motorola ne sont pas couverts par la garantie.

Réparations ou modifications non autorisées. Les défauts ou dommages résultant de la réparation, de l'essai, de l'ajustement, de l'installation, de l'entretien, de l'altération ou de la modification, de quelque manière que ce soit, par toute entité autre que Motorola ou ses centres de service autorisés ne sont pas couverts par la garantie.

Produits altérés. Les Produits ou Accessoires dont : (a) le numéro de série ou l'étiquette de date a été enlevé, altéré ou oblitéré; (b) le sceau est brisé ou affiche des signes évidents de manipulation; (c) les numéros de série des cartes ne correspondent pas, et (d) les pièces ou le boîtier sont de marque autre ou non conformes à Motorola ne sont pas couverts par la garantie.

Services de communication. Les défauts, dommages ou défaillances du Produit, de l'Accessoire ou du Logiciel causés par tout service de communication ou signal auquel vous êtes abonné ou que vous utilisez avec le Produit, l'Accessoire ou le Logiciel, ne sont pas couverts par la garantie.

Logiciels

Produits couverts par la garantie	Durée de la couverture
Logiciels. S'applique uniquement aux défauts matériels du support contenant la copie du logiciel (p. ex. CD-ROM ou disquette).	Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat.

Exclusions

Logiciel contenu sur un support matériel. Motorola ne garantit pas que le logiciel satisfera à vos exigences ou fonctionnera en combinaison avec tout équipement ou application logicielle fourni par un tiers, que le fonctionnement du logiciel ne présentera aucune erreur ou que toutes les déficiences du Logiciel seront corrigées.

Logiciel NON contenu sur un support matériel. Tout logiciel non fourni sur support matériel (p. ex. les logiciels téléchargés à partir d'Internet) est offert « tel quel » et sans garantie.

Qui est couvert?

Cette garantie s'applique uniquement au premier utilisateur final et n'est pas transférable.

Engagement de Motorola

Motorola réparera, remplacera ou remboursera, à sa discrétion et sans frais, le prix d'achat de tout produit, accessoire ou logiciel non conforme à la présente garantie. Des produits, accessoires ou pièces remis à neuf, reconstruits ou de seconde main fonctionnellement équivalents peuvent être utilisés. Aucun logiciel, données ou application ajouté à votre produit, accessoire ou logiciel, incluant mais sans s'y limiter les contacts personnels, les jeux et les sonneries, ne sera réinstallé. Pour éviter de perdre de tels logiciels, données ou applications, veuillez créer une copie de secours avant de demander le service.

Comment obtenir le service sous garantie

États- Unis	Téléphones 1 800 331-6456 Téléavertisseurs 1 800 548-9954 Radios bidirectionnelles et dispositifs de messagerie 1 800 353-2729
Canada	Tous les produits 1 800 461-4575

ATS	1 888 390-6456
<p>Dans le cas des accessoires et logiciels, veuillez composer le numéro de téléphone ci-dessus et demander de l'aide pour le produit avec lequel l'accessoire ou le logiciel est utilisé.</p>	

On vous indiquera comment procéder à l'expédition, à vos frais, des Produits, Accessoires ou Logiciels à un centre de réparation Motorola autorisé. Pour obtenir le service, vous devez fournir : (a) une copie du reçu, de l'acte de vente ou toute autre preuve d'achat comparable; (b) une description écrite du problème; (c) le nom de votre fournisseur de service, le cas échéant; (d) le nom et l'adresse du détaillant, le cas échéant, et surtout; (e) votre numéro de téléphone et votre adresse.

Autres exclusions

LES GARANTIES IMPLICITES, INCLUANT MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SE LIMITENT À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, SANS QUOI LES RÉPARATIONS, REMPLACEMENTS OU REMBOURSEMENT PRÉVUS DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUENT LE RECOURS EXCLUSIF DU CONSOMMATEUR ET SONT OFFERTS AU LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, IMPLICITE OU EXPRESSE. MOTOROLA NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE, QUE CE SOIT UNE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), POUR DES DOMMAGES EXCÉDANT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT, NI DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCIDENTELS, PARTICULIERS OU ACCESSOIRES DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, NI DES PERTES DE REVENUS OU DE PROFITS, PERTES COMMERCIALES, PERTE D'INFORMATION OU DE DONNÉES, PERTE DE LOGICIEL OU D'APPLICATION OU AUTRE PERTE FINANCIÈRE LIÉE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À L'UTILISATION OU À L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT, L'ACCESSOIRE OU LE LOGICIEL DANS LA MESURE OÙ CES DOMMAGES PEUVENT ÊTRE NON-RECONNUS PAR LA LOI.

Certaines provinces et autres juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages consécutifs ou indirects, ou encore la limitation de la durée d'une garantie; par conséquent, il est possible que certaines limitations ou exclusions présentées ci-dessus ne s'appliquent pas à vous. Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques; il est possible que vous ayez d'autres droits pouvant varier d'une juridiction à une autre.

Les lois des États-Unis et d'autres pays confèrent à Motorola certains droits d'exclusivité sur les logiciels protégés par droit d'auteur, dont des droits exclusifs de reproduction et de distribution de copies de tels logiciels. Les logiciels Motorola peuvent être copiés, utilisés et redistribués uniquement avec les Produits associés au logiciel Motorola en question. Aucune autre utilisation n'est autorisée, y compris mais de façon non limitative, le démontage d'un tel logiciel Motorola ou l'exercice de certains droits exclusifs sur un tel logiciel.

Compatibilité des aides à l'audition avec les téléphones cellulaires

Certains téléphones Motorola sont évalués en fonction d'une compatibilité avec les aides à l'audition. Si la boîte du modèle que vous avez choisi porte la mention « Coté pour les aides à l'audition », les explications suivantes s'appliquent.

Lorsque certains téléphones cellulaires sont utilisés à proximité de certains appareils auditifs (aides à l'audition et implants cochléaires), les utilisateurs peuvent percevoir un bruit de bourdonnement, de ronronnement ou de sifflement plaintif. Certains appareils auditifs sont plus immunisés que d'autres contre ces bruits parasites, et les téléphones ne produisent pas tous la même quantité de parasites.

L'industrie du téléphone sans fil a établi des cotes pour certains de ses modèles de téléphones cellulaires afin d'aider les utilisateurs d'appareils auditifs à choisir un téléphone qui soit compatible avec leur appareil. Toutefois, les téléphones n'ont pas tous été cotés. Les modèles cotés portent la mention de cette cote sur leur boîte ou sur une étiquette apposée sur la boîte.

Les cotes ne constituent pas des garanties. Les résultats varient en fonction de l'appareil auditif et de la perte auditive de l'utilisateur. Si votre appareil auditif s'avère sensible aux interférences, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser un téléphone coté. La meilleure façon d'évaluer si le téléphone convient à vos besoins est d'en faire l'essai avec votre appareil auditif.

Cotes M : les téléphones cotés M3 ou M4 répondent aux exigences de la FCC et sont susceptibles de causer moins d'interférences aux appareils auditifs que les téléphones qui ne sont pas étiquetés. La cote M4 est la plus performante des deux cotes.

Cotes T : les téléphones cotés T3 ou T4 répondent aux exigences de la FCC et sont susceptibles de fonctionner plus adéquatement avec un capteur téléphonique d'appareil auditif (phonocapteur) qu'un téléphone non coté. La cote T4 est la plus performante des deux cotes. (Prenez note que les appareils auditifs ne sont pas tous équipés d'un capteur téléphonique.)

Il est également possible de mesurer l'immunité des appareils auditifs contre ce type d'interférence. Votre fabricant d'appareils auditifs ou un professionnel en santé auditive peut vous aider à obtenir les résultats qui s'appliquent à votre appareil auditif. Plus votre aide à l'audition est immunisée, moins vous risquez d'être confronté à des bruits parasites émis par les téléphones cellulaires.

Information provenant de l'Organisation mondiale de la Santé

Les informations scientifiques actuellement disponibles n'indiquent pas la nécessité de précautions d'utilisation pour les téléphones mobiles. Toutefois, si vous êtes préoccupé par de tels risques, vous pourriez souhaiter limiter votre exposition ou celle de vos enfants aux radiofréquences en limitant la durée des appels ou en utilisant des appareils sans fil, afin d'éloigner les téléphones mobiles de votre tête et de votre corps.

Source : WHO Fact Sheet 193

Renseignements supplémentaires : <http://www.who.int/peh-emf>

Enregistrement du produit

Enregistrement de produit en ligne :

direct.motorola.com/hellomoto/Motosupport/source/registration.asp

L'enregistrement du produit constitue une étape importante afin de profiter pleinement de votre produit Motorola. L'enregistrement nous aide à faciliter notre service de garantie et nous permet de communiquer avec vous si le produit nécessite une mise à jour ou autres services. L'enregistrement ne concerne que les résidents des États-Unis et n'est pas obligatoire aux fins de la garantie.

Veuillez conserver votre preuve d'achat dans vos dossiers. Pour obtenir les services en vertu de la garantie sur votre produit de communications personnelles de Motorola, vous devrez fournir une copie de cette preuve d'achat afin de confirmer l'état de la garantie.

Merci d'avoir choisi un produit de Motorola.

Assurance de la loi sur l'exportation

Ce produit est contrôlé par des règlements sur l'exportation des États-Unis d'Amérique et du Canada. Les gouvernements du Canada et des États-Unis peuvent restreindre l'exportation ou la réexportation de ce produit vers certaines destinations. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada ou le Department of Commerce des États-Unis.

Recyclage par souci de protection de l'environnement



Ce symbole apparaissant sur un produit Motorola signifie que le produit ne doit pas être mis au rebut avec les ordures ménagères.

Mise au rebut de votre dispositif mobile et de ses accessoires

Veillez ne pas mettre au rebut les dispositifs mobiles ou les accessoires électriques tels que les chargeurs, les casques d'écoute ou les batteries avec les ordures ménagères. Ces articles doivent être mis au rebut selon les méthodes de collecte et de recyclage nationales en vigueur auprès des autorités locales ou régionales. Autrement, vous pouvez retourner les dispositifs mobiles et les accessoires électriques inutilisés à tout centre de service de votre région agréé par Motorola. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des méthodes de recyclage nationales approuvées de Motorola ou d'autres activités de Motorola liées au recyclage, visitez le site : www.motorola.com/recycling.

Mise au rebut de l'emballage de votre dispositif mobile et du guide de l'utilisateur

L'emballage du produit ainsi que le guide de l'utilisateur ne doivent être mis au rebut que selon les exigences de collecte et de recyclage nationales. Veuillez communiquer avec les autorités régionales pour obtenir plus de détails.

Étiquette sur le perchlorate – Californie

Certains téléphones cellulaires sont alimentés par une batterie de secours interne fixe, rattachée à une carte de circuit imprimé, pouvant contenir une très petite quantité de perchlorate. En pareil cas, les lois de la Californie exigent que l'étiquette suivante soit apposée :

« Ce produit contient du perchlorate. Des consignes de manipulation particulières peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate. »

Aucune consigne de manipulation particulière ne s'applique aux consommateurs.

Confidentialité et sécurité des données

Motorola est consciente que la confidentialité et la sécurité des données sont importantes aux yeux de tous. Puisque certaines fonctions du dispositif mobile peuvent avoir une incidence sur la confidentialité et la sécurité des données, nous vous recommandons de suivre les recommandations suivantes pour augmenter la protection de vos informations :

- **Surveiller l'accès à votre téléphone**—Gardez votre dispositif mobile avec vous et ne le laissez pas sans surveillance à un endroit où d'autres pourraient y avoir accès. Verrouillez le clavier de votre dispositif si cette fonction est offerte.
- **Mettre à jour le logiciel**—Si Motorola ou un fournisseur de logiciel ou d'application distribue un programme de correction ou une modification de logiciel qui mettent à jour la sécurité de votre dispositif, installez-les dès que possible.
- **Effacer vos données avant de procéder au recyclage**—Avant de procéder au recyclage ou à la mise au rebut, effacez toutes les informations ou données personnelles de votre dispositif mobile. Pour connaître la marche à suivre pour supprimer les renseignements personnels de votre dispositif, consultez la section « réinitialisation principale » ou « suppression des données » du présent guide de l'utilisateur.

Remarque : pour de l'information sur la sauvegarde de vos données avant la suppression, consultez le site www.motorola.com, accédez à la section « Téléchargements » de la page Web « Consommateurs » et cliquez sur « Copie de sauvegarde Motorola » ou « Motorola Phone Tools ».

- **Comprendre la technologie AGPS**—Dans le but de répondre aux exigences de la FCC en matière d'identification de la provenance des appels d'urgence, certains dispositifs mobiles de Motorola sont dotés de la technologie AGPS permettant l'utilisation d'un *système mondial de localisation assisté*. Cette même technologie peut servir en d'autres occasions, notamment pour déterminer la position de l'utilisateur afin de lui fournir des indications routières. Si vous ne souhaitez pas permettre de telles fonctions de repérage et de surveillance, veuillez ne pas utiliser ces applications.

Si vous avez d'autres questions au sujet de la confidentialité ou de la sécurité de vos données lorsque vous utilisez votre dispositif mobile, veuillez communiquer avec Motorola à privacy@motorola.com ou avec votre fournisseur de services.

Pratiques intelligentes lorsque vous êtes au volant

Drive Safe, Call Smart^{MS}

Vérifiez les lois et règlements liés à l'utilisation des dispositifs mobiles dans les régions où vous vous déplacez. Conformez-vous à ces lois et règlements en tout temps. L'utilisation de ces dispositifs peut être interdite ou restreinte dans certaines régions. Rendez-vous sur www.motorola.com/callsmart pour plus de renseignements.

Votre dispositif mobile vous permet de communiquer, vocalement et par transmission de données, pratiquement n'importe où et n'importe quand, partout où le service cellulaire est offert et où des conditions sécuritaires le permettent. Lorsque vous conduisez un véhicule, la conduite est votre principale responsabilité. Si vous décidez d'utiliser votre dispositif mobile pendant que vous conduisez, rappelez-vous les conseils suivants :

- **Familiarisez-vous avec votre dispositif mobile Motorola et avec ses fonctions, comme la composition et la recomposition rapides.** Lorsqu'elles sont disponibles, ces fonctions vous permettent de faire des appels sans vous distraire de la conduite.
- **Lorsque vous y avez accès, utilisez un dispositif mains libres.** Si possible, maximisez les avantages pratiques de votre dispositif mobile grâce à l'un des nombreux accessoires mains libres Motorola Original.
- **Placez votre dispositif mobile à portée de la main.** Veillez à pouvoir accéder à votre dispositif mobile sans quitter la route des yeux. Si vous recevez un appel à un moment inopportun, dans la mesure du possible, laissez votre boîte vocale prendre le message pour vous.
- **Dites à la personne avec qui vous conversez que vous conduisez et, au besoin, suspendez l'appel dans une circulation dense ou dans des conditions météorologiques dangereuses.** La pluie, le grésil, la neige, la glace et la circulation dense peuvent présenter des dangers.
- **Ne prenez pas de notes et ne cherchez pas de numéro de téléphone pendant que vous êtes au volant.** Le fait de prendre des notes ou de consulter votre carnet d'adresses vous distrait de votre première responsabilité, la prudence au volant.
- **Composez intelligemment, après avoir évalué l'importance du trafic routier. Si possible, faites vos appels quand le véhicule est immobile ou avant de vous engager en pleine circulation.** Si vous devez faire un appel en roulant, ne composez que quelques chiffres, surveillez la route et vos rétroviseurs, puis poursuivez.



- **Ne vous engagez pas dans des conversations stressantes ou émotives. Cela pourrait détourner votre attention de la route.** Informez vos interlocuteurs que vous conduisez et suspendez la conversation lorsqu'elle risque de vous distraire de la conduite.
- **Utilisez votre dispositif mobile pour demander de l'aide.** Composez le 911 ou tout autre numéro d'urgence en cas d'incendie, d'accident de la circulation ou d'urgences médicales.*
- **Utilisez votre dispositif mobile pour apporter de l'aide en cas d'urgence.** Si vous êtes témoin d'un accident de la circulation, d'un crime ou de toute autre urgence où une vie est menacée, composez le 911 ou tout autre numéro d'urgence, comme vous aimeriez que d'autres le fassent pour vous.*
- **Au besoin, appelez l'assistance routière ou composez tout autre numéro cellulaire d'aide qui n'est pas destiné aux urgences.** Si vous voyez un véhicule en panne qui ne représente pas de risque sérieux, une signalisation brisée, un accident mineur où personne n'a été blessé, ou encore un véhicule que vous savez avoir été volé, appelez l'assistance routière ou tout autre numéro cellulaire d'aide qui n'est pas destiné aux urgences.*

* Dans les régions où le service cellulaire est offert.